

# Programme canadien de stabilisation du revenu agricole (PCSRA)

Administré par La Financière agricole du Québec

Nom 1  
Nom 2  
Adresse  
Ville  
Code postal

Objet : Transmission des données financières de l'année 2006

Madame,  
Monsieur,

Nous vous avons expédié récemment votre Avis de participation au Programme canadien de stabilisation du revenu agricole (PCSRA) pour l'année 2006. Cet avis vous présentait alors des informations concernant votre niveau de couverture et vous indiquait le montant de contribution que vous deviez acquitter pour participer au programme.

Vous recevez maintenant les documents nécessaires pour déclarer vos données financières de 2006 puisque, selon nos informations, votre exercice financier pour cette année est complété. Nous vous invitons à porter une attention particulière à la section du *Guide de participation* intitulée : « Ce que vous devez faire maintenant ». Elle vous guidera dans votre démarche.

Afin de vous aider à préparer et à transmettre vos données financières, La Financière agricole a accrédité des préparateurs de données. Nous vous invitons donc à vérifier auprès de votre comptable s'il est accrédité à cet effet ou à consulter la liste des préparateurs accrédités sur notre site Internet à l'adresse suivante : [www.fadq.qc.ca](http://www.fadq.qc.ca).

Bien que vous ayez jusqu'au **30 septembre 2007** pour nous transmettre vos données financières de l'année 2006, vous pouvez le faire dès que vos états financiers se terminant en 2006 seront produits. Ainsi, nous procéderons plus rapidement au traitement de votre dossier.

Nous vous invitons à nous contacter pour toute question concernant le PCSRA au 1 800 749-3646. Vous pouvez également vous rendre sur notre site Internet, à l'adresse suivante : [www.fadq.qc.ca](http://www.fadq.qc.ca), et consulter la rubrique « Assurance et protection du revenu, PCSRA ».

Votre conseiller ou conseillère de La Financière agricole,

réf. : PCPA06F et PCPR06F/LETSTDFO